UNITé 46

Kassen Imprimé 5 :

tâches et questions d’orientation pour le travail en groupe (sessions 2 et 3)

Vous allez élaborer un plan de sauvegarde pour la fabrication du fromage appelé fanoko en vous guidant avec les formulaires destinés à prendre des notes et à rendre compte des débats (Kassen Imprimé 4). Vous pouvez également rendre compte en utilisant un format de votre choix que vous trouverez plus utile. Les tâches et questions présentées ci-dessous peuvent vous aider à vous orienter dans le travail en groupe (Sessions 2 et 3).

#### Session 2

Tâches

1. Identifier et définir l’élément (les éléments) du PCI qu’il convient de sauvegarder, et sa (leur) signification/fonction au sein de la communauté concernée.
2. Identifier les communautés, groupes ou individus concernés.

Questions à se poser

* Quel est l’élément : le plan de sauvegarde devrait-il se concentrer sur l’amélioration de la *viabilité de la production de fanoko* en tant que telle ou sur les *célébrations du Jour du pain* au sein desquelles le fanoko a un rôle important ? Qui devrait prendre faire ce choix ?
* L’élément répond-il à la définition du patrimoine culturel immatériel selon la Convention ? À quels titres répond-il à cette définition ?
* Quels aspects de l’élément choisi sont les plus importants et devraient être sauvegardés s’ils sont en quelque façon menacés ? Pourquoi sont-ils importants ? Qui devrait répondre à ces questions ?
* Quelles communautés ou quels groupes considèrent l’élément comme faisant partie de leur patrimoine culturel ? Quel est leur rôle dans la pratique de l’élément et sa transmission ?

#### Session 3

Tâches

1. Identifier les menaces et les risques qui ont des conséquences sur la viabilité de l’élément choisi.
2. Identifier les principaux objectifs et les résultats escomptés de la sauvegarde de l’élément.
3. Identifier les activités de sauvegarde susceptibles d’apporter des éléments de réponse aux problèmes de viabilité identifiés.
4. Définir dans quel ordre/selon quel calendrier les activités de sauvegarde devraient être mises en œuvre.
5. Définir quelles sont les ressources (y compris les budgets) nécessaires à la mise en œuvre des activités et identifier qui sera en charge de la coordination de ces activités.
6. Définir de quelle façon la réussite du plan de sauvegarde sera suivie et évaluée (y compris avec un calendrier approximatif).
7. Expliquer de quelle façon la participation la plus grande possible des communautés concernées à l’élaboration du plan de sauvegarde et à la mise en œuvre des activités de sauvegarde proposées a été ou peut être assurée.

Questions à se poser

* Des ressources devraient-elles être allouées afin d’encourager la production de fanoko dans les zones urbaines/périurbaines au même titre que dans les zones rurales ? Justifiez votre réponse.
* Au vu des possibles conséquences sanitaires néfastes de (a) l’utilisation de lait non pasteurisé et de (b) l’affinage du fromage par enfouissement dans le sol dans les zones périurbaines, quelles stratégies de sauvegarde pourraient être adoptées ?
* Est-il possible de créer une association de producteurs de fanoko (afin de faire pression sur les autorités pour obtenir un soutien, de gérer une marque collective, d’organiser une formation, etc.) ?
* L’incitation à produire plus de fanoko est-elle compatible avec le développement durable si le *goilama*, utilisé comme agent coagulant, est menacé de surexploitation ? Quelles peuvent être les solutions à ce problème ?
* L’organisation/participation à une foire commerciale est-elle une stratégie de sauvegarde utile ? Si oui, la foire commerciale devrait-elle être financée par l’homme d’affaires ou la municipalité de la ville organisatrice ? Quels devraient être les objectifs/résultats d’une telle foire ?
* Le nom « fanoko » devrait-il être protégé au titre de la loi sur la propriété intellectuelle ? Si oui, quels sont les avantages et les inconvénients liés à l’utilisation des différents types de protection de la propriété intellectuelle, et qui bénéficierait de la stratégie adoptée ?